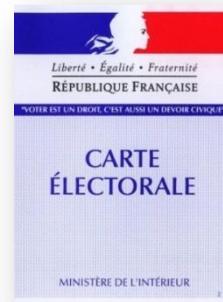




Elections régionales

- 1^{er} scrutin le 6 décembre
- 2^{ème} scrutin le 13 décembre
- Lieu : salle des mariages, Mairie d'Arceau, 40 Grande Rue
- Horaires : de 8h à 18h
- Pièce à fournir : Carte électorale



Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en mairie jusqu'au 31.12.2015 afin de pouvoir voter à compter de mars 2016.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'1 an) prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an) + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Un justificatif de domicile

Le document cerfa n° cerfa_12669_01.pdf à remplir est téléchargeable sur « service public.fr » ou disponible en mairie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Jours de fermeture de la Mairie



Le secrétariat de mairie sera fermé :

- Mardi 29 décembre
- Jeudi 31 décembre

Rappel des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie :

- Mardi : 14h00 – 19h00
- Jeudi : 9h00 – 12h00

Cérémonie des vœux du Maire



CEREMONIE DES VŒUX
VENDREDI 15 JANVIER
19H Salle des Fêtes d'Arceau

Bruno BETHENOD, Maire, et le conseil municipal vous convient à la cérémonie de présentation des Vœux le Vendredi 15 janvier 2016 à 19h00 à la salle polyvalente d'Arceau.

Réveillez-vous avec nous

Menu

- Apéritif et mises en bouche
- Jambon de Parme, Terrine de sanglier, jambon persillé
- Salade de :
 - Perles marines,
 - Gambas/Mandarines
 - Pomme de terre/Girolles/ Lardons
 - Trio de choux
- Cascade de saumon de Norvège et truite fumée
 - Sorbet pêche et liqueur de pêche de verger**
- Cuisse de poularde farcie au foie gras
- Fromages et salade
- 3 mini- gâteaux accompagné de sa **coupe de Champagne**
- Fruits
- **Café**
 - 1 bouteille de vin blanc pour 4 personnes**
 - 1 bouteille de vin rouge pour 4 personnes**
 - L'apport d'alcool n'est pas accepté

**A LA SALLE DES FÊTES
D'ARCEAU A 20H
ANIME PAR
ACTION MUSIC ANIMATION**



Tarif par personne : 72 euros

Date limite 15 décembre 2015 : vous adressez à Betty et Didier CHERBETKO, 20 rue Fbg Gallas, 21310 ARCELOT, Tél. 03 80 37 00 33. L'inscription sera accompagnée de son règlement à l'ordre des « Charmes d'Arceau » (encaissé après le 1^{er} janvier).

Le nombre de place étant limité les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée.

La Bibliothèque municipale

Venez retrouver tous les mardis de 17H30 à 19H00 (hors vacances scolaires) Anne-Marie CHARLES et deux bénévoles, Andrée COQUILLOT et Yves DESCHAMPS. Ils auront plaisir à vous conseiller pour vos choix de lecture. N'hésitez pas à venir avec vos enfants pour leur faire découvrir divers ouvrages et donner le goût de la lecture.



Ecole

Suite à des dégradations nous rappelons qu'il est interdit de pénétrer dans l'enceinte de l'école lorsqu'elle est fermée, sous peine de sanction.

Enquête : Déplacement 2015/2016 organisé par le Grand Dijon

Recenser aujourd'hui tous vos modes de déplacements pour améliorer votre mobilité de demain



L'objectif est de recueillir et de suivre l'évolution des pratiques et habitudes de déplacements quotidiens ainsi que de connaître l'opinion des habitants sur leur système de transport et leur aptitude au changement.

La collecte des informations se fait du mardi au samedi hors période vacances scolaires et de Décembre 2015 à Mars 2016.

ENQUÊTE UNIQUEMENT PAR TELEPHONE : [merci de leur réserver un bon accueil.](#)